

Labrador). Sa superficie (voir p. 2) est d'environ 595,000 milles carrés et est égale à celles de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne réunies. Une grande partie de sa surface se compose des roches précambriennes du Bouclier canadien qui la rendent impropre à l'agriculture. Le golfe et le fleuve St-Laurent traversent la province dans toute sa largeur et séparent les Cantons de l'Est et la péninsule de Gaspé de sa partie la plus étendue au nord. Au nord du St-Laurent, la terre prend la forme d'une crête parallèle au fleuve et s'élance du niveau de la mer à la hauteur des terres à une altitude de 1,000 à 3,000 pieds, d'où elle redescend en pente douce au niveau de la baie et du détroit d'Hudson.

A l'exception d'une zone dénudée qui s'étend au nord du 58° de latitude, la province est recouverte d'une arborescence luxuriante qui varie de la forêt mixte dans le sud-ouest à la forêt de conifères dans l'est et le nord. En plus de ses immenses concessions forestières, qui sont à la base d'une grande industrie de la pulpe et du papier, la province de Québec est la première des provinces canadiennes pour la production de l'énergie hydroélectrique (voir chapitres IX et XIII) et renferme de précieuses ressources hydrauliques qui, au débit d'étiage ordinaire, égalent presque celles de l'Ontario et du Manitoba réunis. Ses gisements d'amianté, dont la qualité et l'étendue sont connues depuis longtemps, sont appelés à prendre encore plus d'importance comme source potentielle de magnésium, sous-produit de l'amianté. Il n'y a pas très longtemps, l'exploitation de gisements aurifères et cuprifères a été commencée dans l'ouest de la province, dont la zone minéralisée s'étend d'année en année. La province de Québec occupe, parmi les autres provinces du Dominion, la deuxième place au point de vue production minérale (voir chapitre XII). Les pêcheries du golfe et du fleuve St-Laurent constituent aussi une ressource importante. Le climat et le sol de la vallée du haut St-Laurent et des Cantons de l'Est se prêtent bien à l'agriculture en général, y compris l'industrie laitière et la culture maraîchère.

**Ontario.**—Situé entre le Québec à l'est et la Manitoba à l'ouest, l'Ontario est généralement considéré comme une province intérieure, mais sa frontière méridionale a, sur les Grands Lacs, un littoral d'eau douce de 2,362 milles, tandis que ses limites septentrionales baignent dans les eaux salées des baies d'Hudson et James sur une longueur de 680 milles avec port sujet aux marées à Moosonee, à l'extrémité sud de la baie James. Le point le plus méridional de la province est l'île du Milieu au 41° 41' N. de latitude (ce qui est aussi le point le plus méridional du Dominion) et la latitude la plus septentrionale est le 56° 50'.

Comme dans le Québec, la surface de l'Ontario suit la configuration caractéristique du bouclier précambrien, sauf dans la péninsule où la surface est basse et peu ondulée. Le point le plus élevé de l'Ontario est un promontoire de 2,120 pieds d'altitude à l'angle nord-est du lac Supérieur. Au nord-ouest de la Hauteur des Terres, les versants descendent en pente très douce vers la baie d'Hudson où ils rencontrent une large lisière (les basses terres de la baie d'Hudson) qui ne s'élève pas à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les mines constituent une industrie importante dans la vaste zone précambrienne; comme dans la province voisine du Québec, l'Ontario, bien que dépourvu de charbon domestique, possède d'autres richesses minérales et contribue près de 50 p.c. de la production minérale totale du Dominion. L'or, l'argent, le nickel, le cuivre, le radium, le zinc, le magnésium, la dolomite et le gypse y sont extraits en quantités commerciales. La péninsule ontarienne produit en outre des quantités considérables de pétrole, de gaz naturel et de sel (voir chapitre XII).